

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Septembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 5 septembre à 19 : 30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/08/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/08/2025.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absents : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

A été nommé secrétaire : M. FOURMENTRAUX Yves

2025_35 – Approbation du PV de la séance du 19/06

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15 ;

Vu le projet de procès-verbal ;

Le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal qui s'est tenue le 19 juin 2025 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Simone TRINQUET.

Madame la Maire en donne lecture ; il n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 19 juin 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 8 Septembre 2025
La Maire
Francine MENARD



Le Secrétaire de séance
M. FOURMENTRAUX Yves

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 09/09/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 09/09/2025